



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 32-2020 - séance du 30 novembre 2020 - Orale

Bouclément du préavis 20-2013 - Assainissement de la partie inférieure du chemin du Saugy

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis suivant :

20-2013 : Assainissement de la partie inférieure du chemin du Saugy

Coût du préavis CHF 615'470.00
(corrigé selon PV du conseil communal du 13.12.2013, suppression de la place à bois)

Montant dépensé CHF 553'303.00

Non dépensé CHF 62'167.00

Subvention AF CHF 27'335.00
(améliorations foncières)

Subvention ECA CHF 40'635.00

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovy

Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 30 novembre 2020

M. Thierry George, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances